



Non suivi des travaux par le syndic

Par **cecile**, le **29/09/2010** à **11:40**

Bonjour,

Notre syndic ne fait aucun suivi des travaux, nous devons le relancer en permanence et depuis plusieurs années. Il ne fait jamais intervenir notre assurance d'immeuble pour les réparations.

Comment peut-on faire bouger les choses alors qu'on les relance régulièrement et qu'on en parle en réunion de co-propriété?

Que pouvons nous faire quand il y a eu détérioration chez un propriétaire lors de travaux de parties communes? et que rien n'est fait 4 ans après...

Merci à vous pour votre aide, et le temps que vous pourrez accorder à mes questions.

Cordialement,